



je suis en instance de divorce ma femme a sa propre maison et fais des travaux

Par **richard20**, le 12/01/2022 à 19:40

Bonjour,

Je voudrais savoir : je suis en ce moment en instance de divorce, ma femme a sa maison où ont vécu un moment mais c'est sa maison. Elle fait des travaux en ce moment d'agrandissement, je ne sais si elle a fait un prêt.

Dîtes moi si, pour les travaux, elle a le droit de continuer et que puis-je demander ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le 12/01/2022 à 20:41

Bonsoir

Pouvez-vous préciser un votre problématique ...

Votre question est en rapport avec votre régime matrimonial ?

Financement des travaux par la communauté ?

Par **youris**, le 13/01/2022 à 10:37

bonjour,

votre future ex-femme a le droit d'entretenir son bien propre, par contre il faudrait savoir avec quels fonds, elle l'entretient. Si c'est avec des fonds propres à elle, pas de problème. Si c'est avec des fonds de la communauté (gains et salaires), votre épouse devra une récompense à la communauté.

vous devez en parler avec votre avocat.

salutations